

Les échos de Berteaucourt les Dames



Quelques mots...

Mesdames, Messieurs

En ce début de printemps et des beaux jours nous devrions retrouver enfin le sourire, les masques tombent (un peu trop vite pour moi) mais après le covid, qui je le rappelle est toujours là, c'est une nouvelle menace qui se dresse devant nous : LA GUERRE entre la Russie et l'Ukraine avec ses milliers de morts et sans abris. Devant ce chaos, l'équipe municipale a mis en place une collecte de dons en mairie pour venir en aide à nos voisins pas si lointains que sont les Ukrainiens. Un grand merci à la population qui dans un élan de solidarité a fourni des vêtements chauds, des médicaments pour ce peuple victime de la tyrannie.

A la médiathèque, après plus de 20 ans parmi nous Sylvie de Almeida a décidé de changer d'horizon, un départ lié à ses responsabilités à la com de com Nièvre et somme. C'est à Beauval que Sylvie va apporter son savoir et ses compétences. Un grand merci à elle et bienvenue à Mylène Fortin qui va la remplacer à partir du 1 avril. Tout est fait pour que les conditions de travail soit les meilleurs après un nettoyage extérieur c'est la médiathèque qui a été repeinte par le personnel communal.

Le comité des fêtes avec une nouvelle équipe gérera dorénavant les activités culturelles et festives de notre village et la mairie sera toujours là pour les aider et les soutenir.

2022 année aux deux élections en avril pour les présidentielles et juin pour les législatives (jour de la fête du village)

Un petit mot sur les permanences des élus en mairie (18h à 19h en semaine) peu de monde, mais je continuerai à les tenir personnellement tous les lundi le reste de la semaine se fera sur rendez-vous

À très bientôt.

Dominique MOREL
Maire de Berteaucourt les Dames

Des suggestions?

Des sujets à aborder?

Des remarques?

N'hésitez pas à nous
envoyer un mail:

[mairie.berteaucourt-les-
dames@laposte.net](mailto:mairie.berteaucourt-les-dames@laposte.net)

Ou à laisser un message en
mairie, en laissant vos
coordonnées pour pouvoir
être recontacté

**RETROUVEZ TOUTES LES
INFORMATIONS ET
ACTUALITES DE VOTRE
COMMUNE SUR LE SITE
INTERNET:**

www.berteaucourtlesdames.fr

La vie du village



Classe de neige

25 enfants du CE au CM2 sont partis fin janvier passer une semaine en classe de neige sur le domaine de Réchastel à La Bréole, dans les Alpes de Haute Provence, accompagnés de leurs enseignants et leurs accompagnateurs parents d'élèves.

Après une annulation l'an dernier en raison du contexte sanitaire, les écoliers ont pu pleinement de ce voyage scolaire: ski (une découverte pour certains), ballades en raquettes, course en chien de traineau, découverte du barrage de Serre Ponçon, course d'orientation, survol de la vallée en télésièges... sans oublier bien sûr la très attendue boum de fin de séjour!!

Nouvelle équipe du comité des fêtes

Le 25 février, l'assemblée générale du Comité des fêtes du village a permis d'élire un nouveau bureau:

- José DA COSTA RODRIGUES, Président
- Joan CARLIER, Vice Président
- Brigitte LEPOIX, Secrétaire
- Magalie BIGOT, Trésorière

Cette nouvelle équipe prévoit l'organisation de nouvelles manifestations dans les semaines et mois à venir, en espérant que le contexte sanitaire permettra de maintenir la programmation:

- 18 avril: chasse aux œufs de Pâques
- 15 mai: marché artisanal
- 19 juin: fête local
- 13 et 14 juillet: fête nationale et réderie



Accueil de loisirs PEP80 des vacances de février.

Du 7 au 11 février, l'accueil de loisirs a accueilli 13 enfants, encadrés par Julie et Amandine

Une semaine sur le thème du monde marin (sortie à Nausicaa, animation lecture sur le monde de la mer à la médiathèque de Saint Léger les Domart, sortie au cinéma d'Abbeville pour voir Félix et le trésor de Morgaa)





Mardi Gras à l'école

Profitant d'une éclaircie, les enfants de l'école primaire ont rejoint ceux de la maternelle pour un défilé costumé dans le lotissement, avec les confettis évidemment!

L'après midi, l'association des parents d'élèves a offert aux enfants crêpes et jus de fruits.



Lundi 18 avril

10h15

Chasse aux oeufs

Organisée par le comité des fêtes

Les enfants de moins de 13 ans sont invités
en fanfare rue de Vignacourt

à participer à un **jeu de piste** pour
découvrir des œufs et autres surprises

Rébus, devinettes ...pour découvrir !

Jeux et animations pour les plus petits



Afin de pouvoir organiser ,
merci de déposer votre **bulletin
d'inscription en mairie avant le 8 avril**

ou sur le compte Facebook :

Chasse aux œufs, 18 avril 2022

Bulletin d'inscription

Mme, M

Adresse :

.....

Tel :

Informe(nt) le comité des fêtes

de la participation de notre ou nos enfants

(merci d'inscrire les prénoms et âges des enfants)

.....

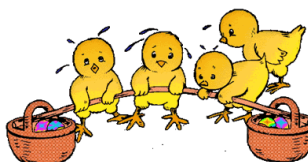
.....

.....

.....

.....

Si des photos sont faites, nous acceptons leur diffusion
dans le journal communal ou le Courrier Picard



A bientôt

Zoom: les prochaines échéances électorales

Elections présidentielles:

1^{er} tour: dimanche 10 avril

2nd tour: dimanche 24 avril

Elections législatives:

1^{er} tour: dimanche 12 juin

2^e tour: dimanche 19 juin

Le bureau de vote est situé dans la salle polyvalente du village

Il sera ouvert toute la journée de 8h à 19h

Pour pouvoir voter, il faut OBLIGATOIREMENT:

- **Etre inscrit sur les listes électorales du village**
- **Présenter une pièce d'identité** : Carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans), Passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans), Carte d'identité de parlementaire (en cours de validité) avec photographie, Carte d'identité d' élu local (en cours de validité) avec photographie, Carte du combattant (en cours de validité) avec photographie, Carte d'invalidité (en cours de validité) avec photographie ou carte de mobilité inclusion (en cours de validité) avec photographie, Carte d'identité de fonctionnaire de l'État (en cours de validité) avec photographie, Permis de chasser (en cours de validité) avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

À savoir : la carte électorale n'est pas une pièce d'identité. Elle n'est pas obligatoire pour voter.

Comment et quand donner procuration ?

Vous pouvez donner procuration à tout moment et jusqu'à un an avant le scrutin de deux façons :

- **En faisant une demande en ligne** sur www.maprocuration.gouv.fr qu'il convient ensuite de faire valider en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat, dans les deux mois qui suivent. Sur place, vous devrez présenter votre référence d'enregistrement « Maprocuration » et un titre d'identité.
- **En faisant valider un formulaire Cerfa papier** dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie, le tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence, un consulat, ou un lieu accueillant du public dont la liste et les dates et heures d'ouverture sont arrêtées par le préfet. Vous pouvez soit télécharger et imprimer [le formulaire CERFA n°14952*03 de demande de vote par procuration](#), soit obtenir et remplir un formulaire Cerfa sur place. Vous devez vous munir d'un titre d'identité.

Jusqu'à quand donner procuration ?

Vous pouvez donner procuration à tout moment jusqu'à la date du scrutin du premier tour. Cependant, en cas de demande tardive, compte tenu des délais d'acheminement et de prise en compte par la mairie de votre procuration, il est possible que votre mandataire ne puisse pas voter à votre place.

Une procuration reçue trop tardivement pour un premier tour pourra néanmoins, en fonction de la date de validité choisie, être utilisée pour l'éventuel second tour.

informations diverses



Réouverture de la Médiathèque

Une nouvelle médiathèque est arrivée depuis le 1^{er} avril.

Initiation à l'informatique

À partir du 4 avril, un atelier gratuit d'initiation à la bureautique et internet est proposé tous les lundi après-midi à la médiathèque.

Renseignements et inscriptions en mairie

Etat Civil



FÉLICITATIONS

Bienvenue!

Swan LE GALL, né le 1^{er} janvier à Amiens
Arthur ROY, né le 25 janvier à Amiens
Mattia STIVALA, né le 3 février à Amiens
Eleana GAMAIN, née le 13 février à Amiens
Thiago TELLIER LEFEBVRE, né à Amiens

Ils nous ont quitté...

DECES

Mr Réal KLOCK, le 7 mars 2022 à Amiens
Mme Dominique BIET épouse POILLEUX le 30 mars 2022, en son domicile



Du côté de la Communauté de Communes Nièvre Somme...

CONSEIL DEPARTEMENTAL – POLITIQUE TERRITORIALE

Une demande de subvention d'un montant de 270 000 euros environ a été déposée auprès du Département de la Somme pour mener à bien la construction de l'école de musique intercommunale sur le périmètre de la friche MFDS à BERTEAUCOURT LES DAMES.

FISCALITE

Le Président de la CCNS fait part d'une information qu'il a obtenue quant à une augmentation des bases d'imposition fiscales en 2022. (3,4 %)

ATTRIBUTIONS DE COMPENSATIONS 2022

Versement une DSC (Dotation Solidarité Communautaire) exceptionnelle en 2022 aux communes membres ; DSC qui serait comprise entre 300 000 € et 500 000 € sur la base de deux critères : - une part fixe par habitant -une part liée au potentiel fiscal communal.

Les modalités de versement de cette DSC seront examinées dans le cadre de la préparation du budget primitif 2022. (soit 23 213, 29€ pour la DSC, et une Dotation exceptionnelle de 13 419,30 € pour la commune en 2022).

Reconduction à l'identique, pour l'année 2022 des attributions de compensation versées aux communes membres par l'EPCI (Etablissement Public Coopération Intercommunal- versement mensuel). Soit pour la commune, 339 107 €.

Les communes sont invitées à souligner auprès des habitants les efforts financiers de la CCNS à travers les dotations de solidarité qui sont allouées chaque année.

EQUIPEMENT AQUATIQUE

Un bilan plutôt positif financièrement malgré les restrictions liées à l'épidémie de Covid.

Une provision supplémentaire de 100 000 € sera effectuée sur le budget du centre aquatique intercommunal pour faire face à l'explosion des coûts de dépenses énergétiques.

IMMEUBLES EN PERIL – MISE EN SECURITE

La mise en sécurité des immeubles en péril revêt de la compétence habitat de la CCNS. Cela étant, un courrier va être adressé à Mme la Préfète afin que la CCNS puisse déléguer cette compétence « mise en sécurité » aux communes membres.

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Deux étudiantes en BTS Commerce à la MFR de FLIXECOURT ont présenté à la CCNS un état d'avancement de la phase diagnostic du PAT intercommunal. Elles indiquent qu'une enquête va être prochainement réalisée auprès des agriculteurs, commerçants et cantines scolaires. Les résultats de cette enquête seront ensuite présentés à l'intercommunalité.

OPAH RR – SUIVI ANIMATION (Opération Programmée Amélioration Habitat-Revitalisation Rurale)

La Commission d'appel d'offres s'est réunie le 11 février 2022. 3 offres ont été réceptionnées. Après examen, la commission a retenue l'offre mieux disante émanant de la société PAGE 9 pour un coût de 330 130 € HT soit 396 156 € TTC. L'OPAH générera un coût global de travaux d'environ 6,8 millions d'euros pour 345 dossiers prévisionnels à financer. Demande SUBVENTION DE L'ANAH Le montant de l'offre PAGE 9 se répartit comme suit : 187 230,00 € HT pour la part fixe et 142 900,00 € HT pour la part variable (calculé sur le maximum de dossiers prévus dans la convention OPAH-RR).

Pour mener à bien cette mission de suivi – animation, le Conseil communautaire autorise le Président de la CCNS à solliciter une subvention auprès de l'ANAH à hauteur de 35 % du montant HT pour la part fixe et avec le taux le plus élevé pour la part variable par dossier.

INSTAURATION D'UN COMITE DE SUIVI : Président : M. OLIVIER Membres : MME BENEDINI, M DELVILLE, M HENRY, M DELASSUS.

Les particuliers peuvent prétendre aux aides, l'opérateur établira le dossier. La campagne sera lancée fin Avril avec publication dans la presse écrite.

MAINTIEN DU DEVELOPPEMENT DE L'ARTISANAT

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA CHAMBRE DES METIERS, l'objet de cette convention est le versement d'aides à l'investissement, l'emploi et à la création/reprise d'entreprises ainsi que l'accompagnement de proximité sur la période 2022-2024. Le coût de cette action, pour la CCNS, s'établit à 20 000 €/an (coût d'ingénierie de la Chambre des métiers). Le Conseil communautaire autorise le Président de la CCNS, à signer la convention de partenariat avec la Chambre des métiers et de l'artisanat de la Somme ; convention visant au maintien et au développement de l'artisanat sur le périmètre de la CCNS.

GESTION ENERGETIQUE ET RENOVATION DES BATIMENTS

PARTENARIAT AVEC LA FDE Il est proposé aux communes de la CCNS de faire réaliser un audit portant sur la gestion énergétique et la rénovation des bâtiments appartenant à la CCNS, par la FDE de la Somme, pour un coût de 160 € par bâtiment soit 2400 € pour l'ensemble des sites intercommunaux. Le Conseil communautaire, à l'unanimité, par DELIBERATION 5, approuve cette proposition.

REGIE OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

CHANGEMENT DE DOMICILIATION. le Conseil communautaire, se prononce sur le rattachement de l'O.T Intercommunal situé dorénavant à PICQUIGNY, ancien bâtiment du Trésor Public, qui se trouve dorénavant à DOULLENS.

SOMME PATRIMOINE

NOMINATION DE M. MANABLE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION